

- Ambulancier-ère
- Hygiéniste dentaire
- Infirmier-ère
- Orthoptiste
- Podologue
- Technicien-ne en analyses biomédicales
- Technicien-ne en salle d'opération

ES SANTÉ

- Educateur-trice de l'enfance
- Educateur-trice social-e
- Maître-sse socio-professionnel-le

ES SOCIAL

- Diététicien-ne
- Ergothérapeute
- Infirmier-ère*
- Ostéopathe
- Physiothérapeute
- Sage-femme
- Technicien-ne en radiologie médicale*

HES SANTÉ

- Enseignant-e primaire

HEP

- Animateur-trice socio-culturel-le
- Assistant-e social-e
- Educateur-trice social-e

HES TRAVAIL SOCIAL

- Comédien-ne

HES THÉÂTRE

Autres domaines

HES

Toutes les facultés

UNI

ÉCOLES SUPÉRIEURES ES
2 - 3 ans

La maturité spécialisée ou professionnelle n'est pas obligatoire pour accéder aux écoles supérieures.
Toutes les filières ES exigent un test d'entrée et/ou un stage ou une passerelle.

HAUTES ÉCOLES
Bachelor 3 ans

Admission régulée (places limitées) dans la plupart des filières HES (sauf celles mentionnées avec une*).
Les conditions de passage dans les hautes écoles (examen, passerelle, stage...) varient en fonction de la formation préalable.

Stage ou Passerelle 1 an

Examen Passerelle 1 an

Maturité professionnelle ou Maturité spécialisée

